



VILLE DE  
LA ROQUE  
D'ANTHÉRON

République Française

## CONSEIL MUNICIPAL

### DECISION DU MAIRE

#### N°14/23 – DEMANDE D'AIDE FINANCIERE A L'ETAT AU TITRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX POUR L'AMENAGEMENT ET LE VERDISSEMENT DE LA PLACE DE LA FENIERE

La Maire de La Roque d'Anthéron,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2122-22
- Vu la délibération N°23/20 du 24 mai 2020
- Vu la délibération N°28/20 du 24 mai 2020
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment les articles L.2311-3 et R.2311-6

Le Centre Commercial de la Fenièrre, construit dans les années 80 au sein d'un nouveau quartier de lotissements, est aujourd'hui vieillissant.

Il se situe à proximité directe du centre-ville et du quartier de la mairie et des équipements. Le temps de parcours pour rejoindre la place de la Fenièrre depuis la place de la République est de 2 min en vélo et 10 min à pied.

La commune de la Roque-d'Anthéron a sollicité le CAUE pour l'accompagner dans son projet de requalification des espaces publics du centre commercial, l'enjeu étant la création d'une petite centralité pour le quartier, enjeu à considérer au regard du programme « Petites Villes de Demain ».

L'étude comporte 4 zones, celle objet de la présente notice concerne la place basse, dite place de la Fenièrre (centralité mixte commerces, équipements et services) et qui se situe au cœur du centre commercial.

L'objectif de cette première phase étant de requalifier l'entrée et de verdir la place centrale pour la rendre accueillante et conviviale.

Le coût de l'opération s'élève à 183 724 € H.T selon le plan de financement ci-dessous :

Financier	Taux	Montant HT
ETAT – DETR	30%	55 117 €
CONSEIL REGIONAL	50%	91 862 €
Autofinancement commune	20%	36 745 €
<b>TOTAL</b>		<b>183 724 €</b>

REÇU EN PREFECTURE

le 10/02/2023

Application agréée E-legalite.com

DECIDE d'approuver l'aménagement et le verdissement de la place de la Fenière.

APPROUVE le plan de financement prévisionnel de ladite opération.

SOLLICITE une subvention de l'ETAT – Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux au titre de l'année 2023.

DIT que les crédits nécessaires à ces dépenses seront inscrits au Budget de la commune.

Fait à LA ROQUE D'ANTHERON, le 10 février 2023



Le Maire :

Jean-Pierre SERRUS

Certifié exécutoire compte tenu de  
la transmission en Sous-Préfecture le 10/02/23  
et de la publication ou notification le 10/02/23

Département des Bouches du Rhône  
Hôtel de Ville ~ 13640 LA ROQUE D'ANTHERON

Arrondissement d'AIX EN PROVENCE  
☎ 04 42 95 70 70 ~ Fax 04 42 50 53 19

REÇU EN PREFECTURE

le 10/02/2023

Application agréée E-legalite.com